



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Cyrille BILLARD
02 31 38 39 16

cyrille.billard@culture.gouv.fr

Références : PA01409824D0003-1

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Communauté urbaine CAEN LA MER
Service droit des sols

16 Rue Rosa Parks
CS 15094
14050 CAEN CEDEX 4

CAEN, le - 5 SEP. 2024

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : THUE-ET-MUE (CALVADOS), 2024 - Lotissement "Les Allées de l'Harmonie 2" - 66 rue de Bayeux, parcelles AC 5 et ZE 24
PA01409824D0003
Votre courrier du 27 août 2024
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 27 août 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Normandie,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie,

Nicola COULTHARD